

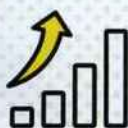


TENDANCE

Le nombre de Français attachés aux produits bio augmente chaque année. Que ce soit par conviction personnelle ou pour des questions de santé, de qualité, de goût, l'intérêt pour un mode de consommation responsable et durable est en croissance constante. Les artisans n'hésitent d'ailleurs plus à se positionner et à s'engager dans cette filière aux cahiers des charges restrictifs. Se revendiquer bio est une démarche exigeante, gage de produits de qualité pour le consommateur. *Isabelle Flayeux*

BIO

UNE AUTHENTICITÉ teintée de rigueur



+ 15,4 %

Entre 2017 et 2018, la consommation de produits biologiques a augmenté de 1,2 milliard €, soit 15,4 % selon artisans-gourmands.fr.



Agence

L'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique s'inscrit dans une dynamique de développement, de promotion et de structuration de l'agriculture biologique française.



560

Du 2 au 11 novembre, 560 exposants s'installeront au parc floral de Paris pour le Salon Marjolaine, le plus grand marché bio de France.



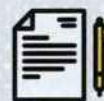
Dico

De biologique, le terme Bio - « vie » en grec ancien - est un diminutif signifiant qu'un produit ou un aliment est issu de l'agriculture biologique.



26 %

des consommateurs de produits bio font leurs achats chez des artisans (hommes CSP+ et notamment pour la viande), selon l'Agence Bio.



Notification

Tous les opérateurs en agriculture biologique doivent notifier leur activité auprès de l'Agence Bio, à l'exception de certains distributeurs et restaurateurs dispensés.



TENDANCE

Composés de matières premières issues de l'agriculture biologique, les produits bio ne contiennent ni colorant chimique de synthèse ni arôme artificiel. Seuls les produits issus d'un mode de production et de transformation biologique peuvent porter le logo bio européen et la marque AB. « *Tout au long de la chaîne de fabrication, du producteur au transformateur, tout acteur doit respecter les règles de l'agriculture biologique et recourir à des méthodes respectueuses de l'environnement, de la biodiversité et du bien-être animal* », explique Florent Guhl, directeur de l'Agence Bio, l'organisme de notification pour la France. Sur les 65 000 entreprises notifiées en bio, plus de 40 000 sont des agriculteurs. « *Pour commercialiser des produits bio, tout producteur, préparateur, importateur ou distributeur, a l'obligation de notifier son activité auprès de notre organisme et d'être contrôlé par un organisme certificateur (sauf dérogation pour certains distributeurs). Depuis 2003, un artisan qui propose des produits bio à la vente et veut l'afficher sur sa devanture doit effectuer ces démarches.* » À l'issue de ces formalités, essentielles pour bénéficier d'aides à la certification ou à l'investissement disponibles selon les régions, l'entreprise figure sur l'annuaire officiel des opérateurs en agriculture biologique.

Dans l'alimentaire et ailleurs

Chargée de développement durable à la CMA de la Moselle (CMA57), Camille Trigo constate que les artisans sont de plus en plus nombreux à se tourner vers le bio pour diverses raisons : « *Beaucoup s'inscrivent dans une démarche d'engagement par conviction personnelle au départ. La médiatisation de cette tendance et la sensibilisation croissante des citoyens incitent des professionnels à franchir le pas. Vendre ce type de produits permet de gagner des parts de marché et d'afficher leur engagement en faveur de l'environnement.* » 26% des Français ➡

**Florent Guhl**

Directeur de l'Agence Bio

« **La règle de base est la suivante : quand un consommateur achète un produit en bout de chaîne estampillé du logo européen bio, cela signifie que tout le process, depuis la fabrication agricole jusqu'à la distribution, est en bio. Le contrôle garantit cela.** »

LE TÉMOIGNAGE

**LE MIROIR DE VÉNUS**

Installée à La Roquette-sur-Siagne (Alpes-Maritimes), Nathalie Cirri s'est engagée dans le bio en 2009, comme une évidence. Ayant grandi au milieu des champs de fleurs et de la vigne, elle a naturellement choisi de travailler avec les producteurs du Pays de Grasse dès le lancement de sa marque de cosmétiques, Le Miroir de Vénus. « *L'essentiel des ingrédients qui composent ma gamme de soins bio est issu des matières premières de notre région. Je privilégie le marché local pour être au plus près des producteurs de plantes à parfums que j'emploie dans mes formules.* » Riches en actifs naturels et respectueux de la peau et de son équilibre, les produits artisanaux du Miroir de Vénus ont obtenu deux mentions complémentaires. « *Pionnière de la certification en bio en France, Nature & Progrès prend en compte le respect de l'environnement et du bien-être animal, les aspects éthiques et sociaux. Slow cosmétique milite, lui, pour une cosmétique raisonnable, bio, écologique. Ces mentions garantissent au consommateur la qualité de la formulation et des matières premières.* »

UN INTÉRÊT CROISSANT

Si Nathalie Cirri utilise des ingrédients bio pour créer ses lotions, crèmes hydratantes et baumes, elle a choisi de partager et de transmettre son savoir au cours d'ateliers de fabrication et de formations. « *J'ai envie d'apprendre aux autres, de leur donner les compétences de faire des produits bio et naturels similaires à ceux de ma gamme.* » Face à la médiatisation constante et aux mises en garde répétées (perturbateurs endocriniens, silicone, liste complexe d'ingrédients...), l'artisan constate un réel engouement de la part d'un public malgré tout assez varié. « *L'intérêt est croissant aussi bien du côté des personnes déjà sensibilisées, adeptes du bien consommer avec éthique et en conscience, que des curieux qui ne demandent qu'à découvrir le bio et son univers.* »



« Les farines boulangères labellisées Agriculture Biologique (AB) et Label Rouge (LR, qui sont souvent certifiées CRC) percent très nettement en artisanat. Panification, goût, sécurité alimentaire, environnement..., ces farines premium semblent apporter à la boulangerie artisanale des avantages majeurs, bienvenus par ces temps de haute concurrence. »

Armand Tandeau, latoque.fr, septembre 2018

INFO EN +

►► qui consomment du bio achètent leurs produits chez les artisans. Si les métiers de bouche sont les plus représentés, le bio s'élargit à d'autres secteurs. « Le nombre de boulangeries disposant d'une gamme de produits bio augmente. Il en est de même pour les instituts de beauté et les coiffeurs. Les métiers du BTP, de la décoration et de la création ont aussi recours à des matériaux certifiés : la peinture, le chanvre, le bois... »

Un gage de confiance envers les artisans

Tout artisan déclaré en bio a l'obligation de choisir un organisme de contrôle qui vérifie le respect de l'ensemble des règles de bio. Parmi les onze habilités sur l'Hexagone, Ecocert délivre des certifications pour le bio alimentaire ainsi que pour les cosmétiques bio et naturels depuis 2002, selon un cahier des charges dédié aux produits cosmétiques. « Ecocert réalise des vérifications documentaires sur les ingrédients interdits ou non, les formules, la proportion de bio, les procédés d'obtention des matières premières et de fabrication des cosmétiques, le matériau d'emballage, l'étiquetage, la communication auprès des consommateurs, souligne Pauline Raffaitin, responsable de la certification chez Ecocert Greenlife. Ensuite, nous effectuons annuellement des audits sur site pour vérifier ce qui a été déclaré. » Le logo de certification délivré par les organismes agréés donne des garanties aux consommateurs. Entrer dans le bio est un processus exigeant qui nécessite parfois de modifier ou de créer de nouvelles filières d'approvisionnement en bio ou en naturel. « Souvent, les professionnels sont obligés de modifier les formules. On peut parler d'une réelle démarche d'entreprise. »

CONTACTEZ VOTRE CMA : 0825 36 36 36
(numéro d'appel commun) - annuairecma.artisanat.fr
AGENCE BIO : www.agencebio.org
ECOCERT GREENLIFE : www.ecocert.com

Zoom sur les tendances alimentaires

Les changements sociétaux influent sur nos comportements alimentaires, tout comme les défis climatiques, les problématiques sociales... Certains consommateurs vont jusqu'à transformer leur mode de vie en se tournant vers le flexitarisme ou le véganisme. Le document de travail *Transformations sociétales et grandes tendances alimentaires*, rédigé par le Centre d'études et de prospective* du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, analyse six tendances qui expliqueraient certaines des transformations du système alimentaire : individualisation croissante des rapports humains, segmentation communautaire et réticulaire du système social, nouveaux rapports au temps et accélération des rythmes de vie, féminisation de la société, sensibilité grandissante aux questions de santé et de bien-être, affirmation de nouvelles représentations de la nature.

* Bruno Héralut, Julia Gassie, Arnaud Lamy sont les auteurs du document de travail n°13 de février 2019.

i CONSULTEZ CE DOCUMENT : agreste.agriculture.gouv.fr



© ESTELLE BELTRANDO

PLUS DE VISIBILITÉ POUR LES ARTISANS COSMÉTIQUES

Avec l'ambition de devenir l'enseigne de distribution de référence des marques de cosmétiques bio et naturelles françaises, Isabelle Vitalis a lancé le concept « Mes cosmétiques français » en début d'année. Sa box se compose de cinq produits de soin quotidien sélectionnés avec rigueur. « En faisant la promotion de l'offre des plus de 500 artisans cosmétiques français, labellisés ou non, peu connus du grand public, mon objectif est de favoriser leur rayonnement en France et pourquoi pas demain à l'étranger. » En plus de la formule d'abonnement mensuel, la jeune femme a imaginé huit coffrets thématiques correspondant à des routines de soin pour chaque membre de la famille, en réponse à leurs besoins spécifiques : peau nette pour les ados, peau d'ange pour les bébés, ventre rond pour les femmes enceintes, visage radieux pour les mamans... Comme une nouveauté n'arrive jamais seule, Isabelle Vitalis vient d'ouvrir un concept store à Marseille. Ouverte jusqu'à début 2020, la boutique s'organise selon trois espaces composés des cinq coffrets régionalisés et la vente de produits à l'unité, des routines de soin personnalisées, d'une zone vrac/zéro déchet pour tester la consommation quotidienne d'hygiène avec une tireuse à shampooing et une à gel douche. « C'est l'occasion de proposer une autre manière de découvrir les produits issus de l'artisanat local. Les consommateurs ont besoin de toucher, de tester, de sentir et sont friands de conseils. J'organise aussi divers ateliers, conférences et rencontres. »

mescosmetiquesfrancais.fr +